

Image not found or type unknown



Après une démission forcée

Par **aurel_old**, le **24/12/2007** à **19:26**

voilà ma question:j'ai été forcé de démissionner par mon ancien employeur,qui me menacer avec ses phrases.il m'accuse de vol que je n'ai jamais commis.et maintenant à chaque fois que je me présente à un employeur.celui-ci se permet de me casser du sucre sur le dos.en a-t-il le droit et si non que dois-je faire pour me défendre